



ECONOMIE

Désignation du lauréat du Pôle Innovation

Retour sur la conférence de presse qui a eu lieu mercredi 28 septembre au sujet de la désignation du lauréat du Pôle Innovation à Sophia Antipolis.

Publié le 29 septembre 2022

Le Pôle Innovation : la vitrine qui rassemble les acteurs de l'écosystème Sophilopolitain

L'objectif du futur Pôle Innovation est de créer un ensemble innovant positionné sur des enjeux d'innovation à fort potentiel :

- Consolider un outil d'accompagnement à la création et au développement d'entreprises innovantes
- Réaliser un équipement vitrine destiné à rassembler les acteurs de l'écosystème Sophilopolitain (starts-up, entreprises, Université, écoles d'ingénieurs...)
- Affirmer l'attractivité et la compétitivité du territoire par sa mise en visibilité,
- L'activation de ses ressources et l'ancrage de son écosystème d'innovation

Selon Jean Leonetti, Président de la CASA et du SYMISA : "Ce sera le lieu de Sophia Antipolis où pourront se retrouver les chefs d'entreprise, les chercheurs, les représentants du monde académique, les startupper. Un endroit où les décideurs de la fertilisation croisée pourront se réunir et agir ensemble."

Le lauréat désigné

La CASA a présenté, en conférence de presse mercredi dernier, le lauréat du projet : il s'agit d'un groupement piloté par le Groupe GCC Côte d'Azur, avec 2Portzamparc, Mazzaresse Architectes, Otèis, Europ Elec et le Groupe TAA.



Les points forts du projet

- › Emprise au sol limitée à la zone dégradée du site –préservation des arbres ;
- › Respect de la RE 2020 pour un projet tertiaire ainsi que :
- › Labellisation BDM niveau Argent ;
- › Certification BREEAM ;
- › Conception bioclimatique avec double-peau en terre cuite ;
- › Consommation énergétique optimisée avec le déploiement de panneaux photovoltaïques;
- › Une conception architecturale intérieure/extérieure ;
- › Une ouverture visuelle sur le grand paysage naturel de Sophia Antipolis ;
- › 100 % des stationnements seront en sous-sol ;
- › Arrêt du bus-tram au droit du projet.

Planning prévisionnel

- › Décembre 2021 : lancement de la consultation
- › Septembre 2022 : désignation du lauréat
- › 1^{er} trimestre 2023 : dépôt du permis de construire
- › 3^e trimestre 2023 : délivrance du permis de construire
- › 1^{er} semestre 2025 : livraison prévisionnelle

Pôle Innovation



